

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

12 MAI 2021

Article R. 122-3 du code de l'environnement

RECUEIL A LA PRÉFECTURE
12 MAI 2021
BUREAU DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES
PREFECTURE DU HAUT-RHIN
12 MAI 2021
Recommandé

Bureau des Évaluations Environnementales et Installations Classées
Le formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de construction du Hall 9 et de confinement des eaux incendies sur le site existant de Cryostar SAS à HESINGUE (68)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CRYOSTAR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. ZOUAGHI Samuel - PDG

RCS / SIRET

9 | 4 | 7 | 2 | 5 | 2 | 0 | 2 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|--|
| 1. Installations classées pour la protection de l'environnement | a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation Augmentation de la puissance thermique évacuée (+6500 kW) classable sous la rubrique 2921 pour laquelle le site est soumise à enregistrement. Nouvelles activités classées à déclaration sous les rubriques IOTA 1.1.1.0, 1.1.2.0 et 5.1.1.0. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de répondre aux objectifs de croissance et aux attentes de ces clients, Cryostar projette la création d'un hall (n°9) destiné à l'assemblage mécanique de pièces mécaniques et à la réalisation de tests de performance des turbomachines produites sur son site. Des locaux techniques ainsi qu'une partie "vie" accompagneront le hall de production. Une nouvelle tour aéro-réfrigérante d'une puissance de 6,5 MW sera nécessaire aux activités projetées. Concernant le chauffage des ateliers, Cryostar prévoit d'implanter une pompe à chaleur sur nappe phréatique répondant aux conditions de la Géothermie de Minime Importance (GMI).

L'accès au bâtiment projeté nécessitera le déplacement de la cuve de propane liquéfié (5T) et de la station de remplissage associée.

Par ailleurs, Cryostar profitera de ce projet pour mettre en place une capacité de rétention des eaux incendie afin de répondre aux besoins de confinement de ces eaux sur le site.

L'implantation du nouveau hall se fera sur un terrain déjà imperméabilisé (parking interne au site). Aucun travaux de démolition n'est prévu.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'augmenter les capacités de production du site afin de répondre aux besoins de ses clients. Il permettra également d'améliorer les dispositifs de sécurité environnementale du site : création d'une capacité de rétention des eaux incendie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la réalisation d'un nouveau hall (n°9) de production. Ce bâtiment fera une surface de 2050 m² et 17 m au faitage.

Durée des travaux estimé : 18 mois

Début des travaux estimé (hall de production) : Septembre 2021

Début des travaux estimé (capacité de rétention des eaux incendie) : Juillet 2021

Début des travaux estimé (pompe à chaleur sur nappe phréatique) : Juillet/août 2021

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet ne modifiera pas le mode d'exploitation actuel (livraison/envoi des pièces/produits, activités, process). Il constitue une augmentation des capacités de production.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction du hall 9 est soumis à permis de construire.

Le projet d'implantation de la pompe à chaleur sur la nappe phréatique nécessitera une déclaration de projet de géothermie de minime importance (GMI) avant l'ouverture des travaux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Terrain : | 55 000 m ² |
| Bâtiments existants (emprise au sol) | 14 156 m ² |
| Bâtiment en projet (emprise au sol) | 2 050 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

2 rue de l'Industrie - ZI - BP 48
68220 HESINGUE

Coordonnées géographiques¹

Long. 07 ° 31 ' 21 " E Lat. 47 ° 34 ' 57 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'autorisation d'exploiter des installations de fabrication d'équipements cryogéniques comprenant des bâtiments spécifiques aux tests notamment en pression sur le site de Hésingue, est issue de l'Arrêté Préfectoral n°2010-119-14 du 29 avril 2010 portant autorisation d'exploiter à la société Cryostar SAS à Hésingue.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type 2 la plus proche se situe à 2,7 km à l'est du site : "Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg" (Identifiant 420014529). La ZNIEFF de type 1 la plus proche se situe à 400 m au nord du site : "Pelouses sèches de l'aéroport de Bâle-Mulhouse" |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune d'Hesingue est concernée par le PPBE de l'aéroport de Bâle-Mulhouse du Haut-Rhin approuvé par arrêté préfectoral le 20 mars 2019. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone humide la plus proche du site se situe à 2,7 km à l'est du site. Il s'agit du site RAMSAR FR7200025 "Rhin Supérieur / Oberrhein". |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune est couverte par un Plan de Prévention du Risque Naturel prévisible inondation prescrit par arrêté le 19/02/2008. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Présence toutefois à 50 m environ du site d'un périmètre de protection éloignée d'un captage AEP. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est bordé à l'est à 2,7 km par : - le site Natura 2000 "Directive Oiseaux" de la Vallée du Rhin d'Artzenheim à Village-Neuf, - le site Natura 2000 "Directive Habitats" du Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site classé le plus proche se situe à 2 km au nord du site. Il s'agit de la chapelle Notre-Dame-du-Chêne à Blotzheim. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site est alimenté par le réseau public d'adduction en eau potable. Le projet s'accompagnant d'une tour aéro-réfrigérante et de locaux à usages sanitaires, il est attendu une augmentation de la consommation en eau du site d'environ 20 %. Concernant le projet GMI, l'eau pompée circulera en circuit fermé évitant toute possibilité de contamination des eaux avant leurs réinjection dans la nappe. |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune d'Hésingue n'est pas soumise à un plan de prévention des risques technologiques installations. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune d'Hésingue est concernée par le PPRi prescrit par arrêté préfectoral du 19/02/2008 mais le site n'est pas implanté dans les zones inondables définies dans ce plan. Par ailleurs, la commune d'Hésingue est concernée par les risques naturels suivants : séisme, mouvements de terrain et cavités souterraines. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En terme de risques sanitaires, le projet engendrera une augmentation des rejets aqueux industriels et des rejets atmosphériques liée au fonctionnement de la nouvelle TAR. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A terme, la capacité de production augmentant, l'activité du site génèrera une légère augmentation du nombre de poids lourds venant sur le site (augmentation estimée à quelques camions/semaines). Le projet ne sera pas à l'origine d'une augmentation significative du trafic. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les sources principales de bruit de Cryostar sont relatives à la circulation des véhicules et aux essais des turbomachines. Afin de limiter les nuisances sonores des équipements, le bâtiment projeté sera équipé de panneaux insonorisés et des silencieux équiperont les compresseurs, bancs d'essais et la TAR. L'efficacité de l'isolation acoustique sera confirmée par la réalisation d'une campagne de mesures à l'issu du projet. |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante en plein coeur d'une zone industrielle. Le bâtiment projeté sera équipé d'un logo Cryostar. Les dispositifs d'éclairage du logo seront éteints entre 23h et 6h. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les rejets atmosphériques du projet seront les suivants : - rejets de la tour aéroréfrigérante. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les rejets liquides du projet seront les suivants : - rejets de la tour aéro-réfrigérante (eaux de purge) : réseau public unitaire, - rejets des compresseurs d'air (condensats) : réseau public unitaire, - eaux usées (sanitaires) : réseau public unitaire. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les eaux usées seront directement renvoyées vers le réseau public des eaux usées. Les condensats des compresseurs subiront un traitement en interne via un décanteur/déshuileur. Les eaux pluviales de toiture et une partie des eaux de ruissellement des voiries seront traitées par un décanteur/déshuileur puis reliées aux puits d'infiltration existants. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet s'accompagnera d'une augmentation des quantités de déchets générés sur le site (augmentation estimée de 10%). Ces déchets seront du même type que ceux actuellement produits (DIB, DIV, métaux, DEEE, DIS). Les filières de traitement et ou d'élimination, les zones de stockage respecteront la réglementation relative à la gestion des déchets. |

| | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le site de Cryostar se situe à plus de 2,5 km de la frontière suisse.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction d'un nouveau hall de production sur le site de Cryostar s'implante au sein d'une zone d'activité industrielle.

Comme précisé précédemment, les incidences du projet sur l'environnement seront faibles et maîtrisées, d'autant plus que les activités projetées seront identiques aux activités existantes.

Au vue des enjeux environnementaux et des incidences du projet sur les différents milieux, il semble que le projet puisse s'abstenir d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

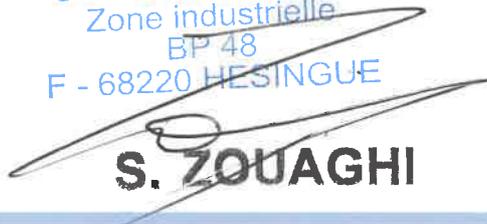
HESINGUE

le,

11/8/2021

Signature

CRYOSTAR SAS
Zone industrielle
BP 48
F - 68220 HESINGUE


S. ZOUAGHI